



SCIENCE POLITIQUE

MAURICE DUVERGER

**SOCIOLOGIE
DE LA
POLITIQUE**

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Sociologie de la politique

THÉMIS

COLLECTION DIRIGÉE PAR MAURICE DUVERGER
SCIENCE POLITIQUE

MAURICE DUVERGER

Professeur à l'Université de Paris I

*Sociologie
de la politique*

Eléments de Science politique



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

ISBN 2 13 037926 5

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1973, septembre

2^e édition : 1984, septembre

© Presses Universitaires de France, 1973
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Avertissement

Les termes de science politique et de sociologie politique sont presque synonymes. Dans beaucoup d'universités américaines, on parle à propos des mêmes problèmes de « science politique » quand ils sont traités dans le cadre du Département de Science politique, et de « sociologie politique » quand ils sont traités dans le cadre du Département de Sociologie. En France, l'expression « sociologie politique » marque souvent une rupture avec les méthodes juridiques ou philosophiques longtemps dominantes dans la science politique, et une volonté d'analyse par des méthodes plus scientifiques. Ces différences n'ont pas d'importance pratique.

Cependant, les cloisonnements universitaires et l'empreinte qu'ils donnent aux enseignants et aux chercheurs conduisent à une différence plus authentique. La science politique désigne une approche large de la science des phénomènes politiques, qui les considère à la fois sous l'angle des institutions juridiques, de l'histoire, de la géographie humaine, de l'économie, de la démographie, etc., en même temps que sous l'angle proprement sociologique. La sociologie politique désigne plus spécialement cette dernière approche, au contraire. En ce sens, une première vue d'ensemble de la science politique doit embrasser trois domaines essentiels : d'une part une initiation à l'analyse sociologique de la politique, d'autre part une description des grands systèmes politiques, enfin une

étude des organisations politiques (partis et groupes de pression). Chacun de ces trois domaines essentiels de la science politique fait l'objet d'ouvrages séparés de la collection « Thémis ».

Celui-ci correspond au premier domaine¹. Si on lui a donné le titre de Sociologie de la politique, ce n'est pas seulement pour le distinguer du livre antérieur publié dans la même collection en 1966, qu'il remplace désormais : c'est parce qu'il traite des mêmes problèmes dans une perspective toute différente. Au lieu d'être centré sur les phénomènes politiques considérés sous l'angle sociologique, il est centré sur les conceptions et les méthodes d'approche de la sociologie, considérées principalement dans leurs aspects politiques. Il s'agit d'une initiation générale à la sociologie appliquée à la politique. Elle permet de situer les phénomènes politiques dans l'ensemble social dont ils sont un élément inséparable, ce qui est indispensable pour les comprendre.

Le risque est évidemment que les politicologues trouvent l'ouvrage trop sociologique, et que les sociologues l'estiment insuffisant à cet égard. On l'a pris délibérément. Sur le plan des méthodes, on n'a sans doute pas pu éviter des insuffisances et des lacunes. Que les sociologues jugent que l'auteur de ce petit livre laisse transparaître un certain amateurisme quand il traite de sociologie, rien de plus naturel : lui-même jugeant qu'ils méritent parfois le reproche symétrique quand ils traitent de politique. L'essentiel est de construire des ponts entre les disciplines même si le pontonnier ne sait bien

1. Il couvre l'ensemble de la matière, dont il analyse les possibilités d'approche scientifique. D'où le sous-titre : *Éléments de science politique*.

Le second ouvrage (M. DUVERGER, *Institutions politiques et droit constitutionnel*, I. *Les grands systèmes politiques*; II. *Le système politique français*, 13^e éd., 1973) développe le chapitre VI de la *Sociologie de la politique*, dans une perspective plus technique.

Le troisième ouvrage (M. DUVERGER, *Organisations politiques : partis et groupes de pression*, sous presse) développe le chapitre IV de la *Sociologie politique* et complète en même temps le précédent, les partis et les groupes de pression jouant un rôle important dans le fonctionnement des institutions politiques modernes.

les ancrer que sur un côté de la rive : cela se corrigera, une fois les ponts franchis. En l'occurrence, l'Etat et la politique sont des éléments si fondamentaux pour la sociologie qu'elle ne peut que gagner à tout ce qui la rapproche d'eux. La négligence où les tiennent la plupart des sociologues professionnels est finalement plus nuisible que l'importance qu'on leur donne ci-après, laquelle permet seule une véritable approche macrosociologique.

Sous cette forme nouvelle, l'ouvrage est destiné à tous ceux qui veulent connaître les possibilités et les limites d'une analyse scientifique de la politique. A cet égard, il a été conçu comme une sorte de guide de voyage. Il ne remplace pas la lecture de quelques livres de base plus développés, qui sont indiqués dans des bibliographies qu'on a voulu très sélectives. Mais il aide à prendre une première vue des divers aspects de la connaissance scientifique des sociétés, à les relier les uns aux autres et à situer la politique dans l'ensemble dont elle n'est pas séparable.

Sur le plan universitaire, il est destiné principalement à trois catégories d'étudiants. En premier lieu, aux étudiants du Diplôme d'études universitaires générales (D.E.U.G.) de droit, auxquels il permet de situer l'enseignement d'institutions politiques et droit constitutionnel dans le cadre sociologique hors duquel il n'est pas compréhensible : tel est le but de l'enseignement de science politique prévu par les textes. En second lieu, il s'adresse aux étudiants des Instituts d'Etudes politiques, qu'il peut aider à replacer dans leur contexte d'ensemble les divers aspects des phénomènes politiques traités dans leurs différents cours. Il concerne enfin les étudiants des D.E.U.G. de sciences économiques, d'administration économique et sociale, et de sciences humaines pour lesquels il constitue l'élément de base de l'enseignement de science politique introduit par la nouvelle réglementation.

M. D.

Introduction

Ce livre est une initiation à la démarche sociologique appliquée aux phénomènes politiques. Ni l'une ni l'autre de ces deux expressions ne sont claires par elles-mêmes. Il est nécessaire de les préciser sommairement au départ, d'abord pour délimiter ce dont on va traiter, ensuite pour aider le lecteur à se débarrasser des illusions du sens commun, qui sont très grandes dans ce domaine. Tout le monde ou presque croit savoir ce qu'est la société, objet de la sociologie, et la politique. Il faut absolument dépasser ce faux savoir si l'on veut aborder d'une façon scientifique les phénomènes sociaux en général et les phénomènes politiques en particulier.

1 / La démarche sociologique

Le terme « sociologie » a été inventé en 1839 par Auguste Comte, au tome IV de son *Cours de philosophie positive*, pour désigner la science de la société. Auguste Comte avait d'abord employé à cet effet l'expression « physique sociale », utilisée

déjà par Henri de Saint-Simon, et même par Hobbes. Il l'a remplacée par « sociologie », parce que le mathématicien belge Quételet avait désigné par « physique sociale » l'étude statistique des phénomènes moraux (1836), ce que Comte appelle une « vicieuse tentative d'appropriation » de ce terme.

► *La sociologie comme science*

Le développement de la sociologie est lié à l'idée fondamentale que les phénomènes sociaux peuvent être étudiés par les mêmes méthodes scientifiques qu'emploient les sciences de la nature. D'où le nom de « physique sociale » d'abord employé par Comte, et la formule de Durkheim disant qu'on doit traiter les faits sociaux « comme des choses ». On estimait alors que la sociologie est une science dans la mesure où, comme les sciences de la nature, elle décrit les phénomènes tels qu'ils existent et formule ainsi des « jugements de réalité » et non des « jugements de valeur ». Cette attitude a constitué une véritable révolution mentale. Auparavant, à part quelques rares exceptions (Aristote, Machiavel, Jean Bodin et surtout Montesquieu), on étudiait les faits sociaux essentiellement sous l'angle philosophique et moral. On cherchait à définir, non ce qu'est la société, mais ce qu'elle doit être, en fonction de croyances métaphysiques et religieuses sur la nature de l'homme, le but de sa vie, etc. : c'est-à-dire à porter des jugements de valeurs. L'idée même que l'homme et la société peuvent être étudiés « comme des choses », d'une façon scientifique, paraissait sacrilège.

On considérait en effet qu'il y avait une contradiction absolue entre l'idée de science sociale et celle de liberté humaine. Le concept de science était alors basé sur un déterminisme rigoureux, suivant lequel tel antécédent A entraîne toujours telle conséquence B : la liaison entre les deux s'exprimant précisément dans une loi scientifique. Cela suppose qu'aucune force ne puisse intervenir

pour empêcher que B suive nécessairement A. En ce sens, la notion de loi sociologique suppose que l'homme n'est pas libre. Le concept de liberté s'oppose à celui du déterminisme traditionnel. Être libre, c'est avoir la possibilité de s'autodéterminer au moins partiellement, c'est-à-dire n'être pas totalement déterminé de l'extérieur. Les scientifiques du siècle dernier en venaient donc à nier la liberté de l'homme, qu'ils considéraient comme purement illusoire, afin de rendre possible l'existence de sciences sociales. On s'engageait ainsi dans des débats philosophiques interminables, qui sont aujourd'hui dépassés.

Le déterminisme est désormais conçu d'une façon toute différente, sous la forme d'un déterminisme statistique. Celui-ci ne contredit pas la notion de liberté : il exprime seulement les conséquences probables des conditions concrètes à l'intérieur desquelles la liberté s'exerce. Dire que 60 % des Parisiens quittent la capitale le 15 août n'empêche pas chacun d'eux d'être libre de rester ce jour-là dans la ville ou de s'en éloigner. Cette observation statistique signifie simplement que la pression des habitudes sociales pousse les Parisiens à s'évader le 15 août, et que 60 % d'entre eux préféreront probablement suivre cette ligne de plus grande pente plutôt que d'y résister, tant que ne seront pas modifiées les conditions collectives dans lesquelles s'exerce la volonté des hommes. Le déterminisme statistique, exprimant des comportements d'ensemble en termes de probabilité, tient compte de la liberté possible des individus constituant ces ensembles.

Le déterminisme statistique a d'abord servi de base aux sciences sociales. On l'a ensuite plus ou moins étendu aux sciences physiques elles-mêmes. On ne dit plus que tel élément A entraîne nécessairement l'apparition de tel autre élément B : mais que la probabilité de voir apparaître B à la suite de A est de tel ou tel ordre. Dans la plupart des cas, cette probabilité est extrêmement forte, et la probabilité contraire presque nulle. Cependant, la situation est un peu différente à cet égard au niveau de l'atome :

il est alors possible que plusieurs hypothèses puissent se réaliser (B, C, D, etc.) à la suite d'un facteur A, avec des probabilités respectives assez élevées. Ainsi, le point de vue s'est aujourd'hui renversé par rapport à la fin du XIX^e siècle, en ce qui concerne la comparaison des sciences sociales et des sciences physiques. Autrefois, on essayait d'aligner les sciences sociales sur les sciences physiques, en affirmant l'existence d'un déterminisme social analogue à un déterminisme physique alors conçu comme absolu. Aujourd'hui, on ne conçoit plus tout à fait le déterminisme physique comme absolu, mais comme relatif, un peu à l'image du déterminisme statistique dont les sciences sociales ont fourni l'image.

► *L'objet de la science sociologique*

Définir la sociologie comme la science de la société suppose qu'on définisse aussi ce terme. Pour le sens commun, les sociétés (ou les « groupes », les « groupements », les « collectivités », les « communautés ») sont constituées par des ensembles d'individus liés les uns aux autres par une sorte de vouloir-vivre collectif, résultant soit du contrat, soit de la proximité, soit de la parenté ou de l'alliance. Cette conception fausse l'orientation de la recherche sociologique, en postulant qu'il y a d'une part des individus et d'autre part une société qui en serait la somme. Les sociologues la rejettent plus ou moins, sous cette forme. Pour eux, les individus agissent toujours par rapport aux autres et en relation avec d'autres : toute action est une interaction, c'est-à-dire le résultat de relations entre deux personnes au moins, le prolongement dans l'action de cette relation. La société n'est pas une addition d'individus : elle est un système d'interactions.

Pour comprendre la différence entre les deux conceptions, on

peut partir de l'analyse de Jean Piaget : « Le rapport entre le sujet et l'objet matériel modifie le sujet et l'objet à la fois par assimilation de celui-ci à celui-là et accommodation de celui-là à celui-ci... Mais, si l'interaction entre le sujet et l'objet les modifie ainsi tous deux, il est a fortiori évident que chaque interaction entre sujets individuels modifiera ceux-ci l'un par rapport à l'autre. Chaque rapport social constitue par conséquent une totalité en elle-même, productive de caractères nouveaux et transformant l'individu en sa structure mentale. De l'interaction entre deux individus déjà, à la totalité constituée par l'ensemble des rapports entre les individus d'une même société, il y a donc continuité et, en définitive, la totalité ainsi conçue apparaît comme consistant non pas en une somme d'individus mais en un système d'interactions modifiant ces derniers en leur structure même »¹.

Pendant, la notion de système d'interactions peut déboucher sur deux conceptions opposées de la sociologie. La première se situerait à la fois dans la ligne du formalisme allemand et dans celle du behaviorisme anglo-saxon, les deux aboutissant à une microsociologie centrée sur les relations interindividuelles et non sur les ensembles sociaux. Pour Simmel, les interactions des individus constituent les formes de l'univers social que la sociologie doit étudier de façon abstraite, comme la géométrie étudie les formes abstraites de l'univers physique². Von Wiese a tenté de réaliser une sorte de « quantification conceptuelle » de ces relations interindividuelles, en appliquant de façon plus rigoureuse un programme assez proche du précédent : il réduit le social à un « réseau compliqué de relations entre les hommes »³. On pourrait dire du behaviorisme qu'il est passé de la quantification conceptuelle à la quantification véritable (à laquelle von Wiese avait

1. Jean PIAGET, *Etudes sociologiques*, Genève, 1965.

2. Cf. Georges SIMMEL, *Soziologie*, Berlin, 1908.

3. Cf. Leopold von WIESE, *System der Soziologie*, 2^e éd., Munich, 1933 (trad. anglaise de la 1^{re} éd. : *Systematic Sociology*, New York, 1932).

d'ailleurs songé) en se situant toujours dans la même perspective : les comportements observés et décomptés étant essentiellement ceux d'individus.

Ce livre se situe dans une perspective exactement opposée. Dans l'expression « système d'interactions », on met l'accent sur le premier terme et non sur le second, sur le système et non sur les interactions. On ne pense pas que les systèmes se constituent à partir d'interactions concrètes qui se grouperaient en réseaux de plus en plus complexes, mais que celles-ci prennent place à l'intérieur d'un cadre préétabli qui constitue déjà un système. Sans doute, les choses ne sont pas si simples et chacune des interactions particulières comporte un élément d'innovation qui tend à retoucher le système existant, lequel se modifie donc constamment en fonction d'elles. Mais la part de changement à chaque instant reste faible par rapport à la part du système déjà constitué. L'approche est donc macrosociologique : on analyse essentiellement les systèmes qui conditionnent les interactions particulières, ce conditionnement étant beaucoup plus important que la modification constante des systèmes par chaque interaction nouvelle.

Les concepts de rôles et de statuts, couramment utilisés par les sociologues, permettent d'explicitier cette conception des systèmes d'interaction. Quand deux personnes entrent en contact, ce qui ouvre une interaction, chacune d'elles attend de l'autre un certain comportement et se prépare elle-même à un certain comportement. On peut comparer cette attitude à celle des acteurs dans la *Commedia del arte*, qui met en rapport des personnages typés, incarnant chacun un certain rôle (Arlequin, Pierrot, Colombine) mais libres d'inventer le dialogue et de développer la situation dans le cadre de son rôle. Les interactions se développent ainsi dans le cadre de « rôles », chacun entraînant des comportements de son titulaire et des attentes de comportements de la part des titulaires des autres rôles.

Chaque rôle se définit par ses relations avec d'autres : le professeur par la relation avec les élèves, avec ses collègues, avec l'administration, etc. ; le mari par ses relations avec sa femme, avec sa belle-mère, avec les autres femmes, etc. Par ailleurs, chaque individu assume plusieurs rôles simultanément : un tel est à la fois professeur, mari, syndicaliste, sportif, membre d'un parti, cinéphile, etc. Dans les deux cas, la « congruence » des rôles n'est pas toujours assurée. Le professeur ne répond pas toujours à l'attente de ses élèves, le mari à l'attente de sa femme, et vice versa. Les différents rôles assumés par un individu peuvent être partiellement contradictoires : le comportement comme professeur n'étant pas toujours en harmonie avec le comportement comme mari, le comportement comme syndicaliste, etc.

On a dit que le rôle comporte une part d'invention de son titulaire. Il s'agit d'un canevas plutôt que d'un texte rigide analogue aux rôles du théâtre classique. Le canevas en question correspond à ce qu'on appelle « statut ». Chaque statut est un faisceau de modèles de conduite prescrivant à son titulaire certains comportements par rapport aux titulaires des autres statuts, suivant les circonstances. Ainsi les interactions particulières se développent dans le cadre de scénarios préétablis. Elles comportent une part de liberté et d'innovation, les rôles permettant de broder par rapport aux statuts qui les définissent : mais ce jeu lui-même dépend largement des normes, croyances et valeurs existant dans le groupe d'acteurs. Les systèmes d'interactions — ou systèmes sociaux — constituent donc essentiellement des ensembles coordonnés de statuts et de rôles, à l'intérieur desquels se développent les rapports individuels concrets¹.

1. Sur les concepts de statuts et de rôles, on consultera notamment A.-M. ROCHEBLAVE-SPENLÉ, *La notion de rôle en psychologie sociale*, 2^e éd., 1969 ; R. LINTON, *Le fondement culturel de la personnalité*, tr. fr. 1959 ; M. BANTON, *Roles : An Introduction to the Study of Social Relations*, Londres, 1965.

Ainsi définis, les systèmes d'interactions correspondent à des ensembles humains et culturels, ou plus exactement à des ensembles humains délimités chacun par leur système de normes, de croyances et de valeurs, celui-ci constituant une culture. Ces ensembles humains et culturels correspondent aux « sociétés », « groupes », « collectivités », « communautés », « groupements » du langage courant, mais définis de façon plus rigoureuse et plus scientifique par les modèles de relations qui conditionnent les interactions qui s'y nouent. Il est intéressant de noter que cette définition correspond à la tendance générale des sciences modernes à définir les « choses » par les relations. Jean Ullmo écrit à ce sujet, parlant des méthodes de la physique moderne : « La chose nous est donnée par la relation, le support par le rapport », et il conclut à « la priorité de la relation sur la chose »¹. En sociologie, ces « choses » que sont les sociétés et les groupes humains sont ainsi définies par les relations qui s'y nouent. Il ne faut pas pousser l'analogie trop loin, cependant, puisque l'objet essentiel de la recherche est constitué par les systèmes de relations plus que par celles-ci.

Il reste à savoir si les systèmes en question sont des systèmes réels ou des constructions théoriques permettant de comprendre les relations concrètes sans avoir eux-mêmes une existence de fait. On retrouvera souvent ce problème fondamental dans les pages qui suivent. Il ne concerne pas seulement le concept de système, mais la plupart des autres concepts utilisés dans la recherche sociologique, notamment ceux d'ensemble social, de fonction, de structure, d'organisation, etc. Désigne-t-on par ces mots des schémas théoriques, des modèles formels, des constructions artificielles — des « combinaisons raisonnées », disait Buffon — constituant des instruments de travail à caractère opératoire (c'est-à-dire permettant d'agir), ou s'agit-il d'inter-

1. Jean ULLMO, Les concepts physiques, dans *Logique et connaissance scientifique*, sous la direction de Jean PIAGET, *Encyclopédie de la Pléiade*, 1967, p. 637-638.